

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIER UN DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE DE 1^{er} et 3^{ème} CATEGORIES
--

NOM DE L'ASSOCIATION / ORGANISATEUR :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Nom et fonction du demandeur :

Nom de la manifestation :

Date et horaires :

Lieu :

Nature de la manifestation :

Nombre de participants estimé :

Conformément à la réglementation, nous nous engageons à :

Respecter les règles relatives à la prévention de l'alcoolisme et à la protection des mineurs.

Mettre en place toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité publique.

Fermer le débit temporaire de boisson à l'heure autorisée par la réglementation municipale.

Pièces jointes :

- Copie de la pièce d'identité du responsable de la manifestation.
- Affiche de la manifestation (si disponible).

Rappel réglementaire :

Les associations peuvent obtenir jusqu'à 5 autorisations par an.

La demande doit être déposée au moins 3 semaines avant la manifestation.

Signature